

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	5 (1957)
Heft:	1-4
Artikel:	Le temple de l'auditoire : ancienne église de Notre-Dame-la-Neuve
Autor:	Blondel, Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE TEMPLE DE L'AUDITOIRE ANCIENNE ÉGLISE DE NOTRE-DAME-LA-NEUVE

par Louis BLONDEL

LA RESTAURATION de cette ancienne église, défigurée en 1875 par l'adjonction de deux étages et l'établissement d'un escalier, lequel supprimait la moitié de la première travée, a permis de reconnaître les bases d'édifices antérieurs et leur succession au cours des siècles. Cependant, vu l'état très défectueux des maçonneries, nous n'avons pu faire des fouilles complètes, mais seulement procéder à une série de sondages, suffisants pour déterminer les anciennes substructions. Les premiers sols étant à plus de 1,60 m. du niveau actuel, il ne pouvait être question d'évacuer tous les déblais dans lesquels on a mis à découvert des centaines de sépultures superposées. La plupart de ces sépultures avaient déjà été bouleversées, jusqu'à deux mètres de profondeur. Ces fouilles, de même que les documents historiques, ont prouvé qu'il ne s'agissait pas à l'origine d'une église paroissiale ordinaire, mais d'un sanctuaire à destination particulière.

HISTORIQUE. — Les textes anciens concernant cette église sont malheureusement peu nombreux et assez tardifs. Les auteurs qui ont retracé son histoire ont émis des suppositions erronées reposant sur une fausse lecture, lisant « *none* » pour « *nove* », d'où concluant à un couvent de femmes qui n'a jamais existé. Ils ont attribué la construction de l'église à l'évêque Bernard Chabert au début du XIII^e siècle, identifiant les armoiries sculptées sur les clefs de voûte avec celles de cet évêque, alors que c'est la marque de Clément Poutex qui, au XV^e siècle, a donné l'argent pour les construire. Une seule chose subsiste des observations de l'antiquaire de La Corbière c'est que l'église n'était probablement à l'origine pas paroissiale et que l'absence d'un clocher était anormal.¹

Dans l'énumération des paroisses de la ville, en 1215-1218, Notre-Dame-la-Neuve n'est pas mentionnée dans une taxe, soit une dîme papale dont l'original n'a pas été

¹ A. ARCHINARD, *Les édifices de la vieille Genève*, 1864, p. 202-207. — W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, qui donne la bibliographie, p. 168, N^os 446, 447, 665-669, 1134. Cf. aussi : J. B. G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, 1869, p. 206, 215.

retrouvé. Cette dîme aurait été ordonnée par Honorius III, sur la demande de Philippe Auguste, pour subvenir aux frais de la croisade contre les Albigeois. Sont indiquées les taxes concernant l'évêque, le clergé et les six paroisses de la ville, celle de Notre-Dame n'étant pas mentionnée, sans doute parce qu'elle n'était pas le siège d'une paroisse.²

La première mention date de 1225, concernant un acte passé entre Guillaume comte de Genève et l'abbaye d'Entremont, avec l'approbation de Pierre archevêque de Tarentaise et d'Arducius évêque de Genève. Cet acte est signé : *In ecclesia sanctae Mariae juxta Stum. Petrum apud Gebennas.*³ On remarquera que l'église n'est pas qualifiée de « neuve ». En 1264, le 12 juillet, pour la première fois une maison est indiquée comme étant située dans la paroisse de Notre-Dame-la-Neuve.⁴ En 1266, Maurice, curé de Notre-Dame-la-Neuve donne une maison à la Grand-Rue à son clerc Guillaume, en reconnaissance des services qu'il lui a rendus. Ce Maurice était Maurice Clarier, chapelain, mentionné dans l'obituaire de St-Pierre au 5 septembre. Il est décédé avant la fin de l'an 1267, car un acte du 27 septembre 1267 désigne un jardin près des frères prêcheurs de Palais, de feu Maurice curé de Notre-Dame-la-Neuve.⁵ Il est certainement le premier curé de cette paroisse, appartenant à une famille importante de la bourgeoisie, possédant de grandes propriétés en ville, au Bourg-de-Fourg, dans la banlieue et à Carouge. Quelques-unes de ces terres à Carouge furent cédées à Notre-Dame comme cens, entre autres au Rosay, qualifiées de *terra Bte Mariae*, sans qualification de neuve (en 1268).⁶ Le successeur de Maurice Clarier s'appelait Vincent, mentionné de 1273 à 1291.

La paroisse apparaît ensuite souvent dans les actes. Dans les comptes de décimes de 1275 du pouillé de Besançon, de Tarentaise et de Vienne, la paroisse figure avec les six autres paroisses de la ville, après Ste-Croix dont le siège était à la cathédrale, pour la somme de 19 s., St-Victor comme prieuré et n'ayant pas de revenus excédant 7 livres tournois n'étant pas taxé. Pour la dîme du XIV^e s., vers 1355, Notre-Dame-la-Neuve est indiquée avec la mention : *non taxatur*. En note il est dit qu'il existe des personnats payés injustement par imposition des patrons et ne payant jamais la dîme, ils n'ont pas part au bénéfice, la plus grande partie dépend du seigneur évêque.⁷ C'est sans doute le cas de Notre-Dame-la-Neuve qui relevait, nous le verrons, directement de l'évêque.

² *Regeste Genevois*, 1866 (*Reg. G.*) N° 565 ; ARCHINARD, *op. cit.* p. 279-281.

³ *Reg. G.* N° 624 ; BESSON, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste, etc.*, Annecy 1759, Pr. 47.

⁴ *Reg. G.* N° 972.

⁵ *Reg. G.* N° 998, 1020. A. SARASIN, *Obituaire de St-Pierre*, *Mémoires Soc. Hist. de Genève*, (MDG) t. 21, p. 198, *Mauricius Clarier capellanus*.

⁶ *Reg. G.* N° 1038.

⁷ *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, publ. par Joseph CALMETTE et Et. CLOUZOT, Paris, 1940, p. 303-304, 314-334.

Dans la guerre du comte de Genève contre l'évêque et la ville en 1291-1292, le comte bombarde de son château la cathédrale dont il endommage les parties hautes et incendie avec le quartier Notre-Dame-la-Neuve, sans doute les toitures.⁸ En 1301, un compromis important entre le prieuré de St-Victor et le chapitre cathédral est signé dans cette église. Dans le grand incendie de 1339, qui s'est étendu au cloître capitulaire de St-Pierre, à la curie, à l'évêché, Notre-Dame n'est pas désignée dans les chroniques, mais elle n'a pas dû échapper au sinistre.⁹

L'événement le plus important est le rattachement de l'église à la chapelle de Notre-Dame dite des Macchabées, fondée par le cardinal de Brogny avec un collège d'archiprêtres. Soit le curé Besson, soit l'abbé Chavaz, d'après des documents que je n'ai pu contrôler, indiquent que Martin V, par une première bulle donnée à Florence dans la maison du cardinal d'Ostie, le 16 septembre 1420, et, ensuite de contestations, par une seconde bulle donnée à Constance le 18 février 1422, rattache Notre-Dame-la-Neuve à la fondation du cardinal.¹⁰ Le but sans doute était d'en augmenter les revenus, mais l'opposition à cette annexion a dû venir, soit de l'évêque, soit du chapitre cathédral, qui n'a jamais accepté la création d'un collège d'archiprêtres à côté du collège des chanoines de la cathédrale. D'autre part, ce rattachement n'aurait pu avoir lieu si l'église avait dépendu du chapitre.

Les comptes des Macchabées de 1420 mentionnent, en effet, la prise de possession de l'église par les archiprêtres, Jean de Mechoraz étant alors chapelain de Notre-Dame. Le procureur Pierre Jordanet indique dans ses comptes de 1420-1421 : *Secuntur expenses facte racione parrochialis ecclesie Bte. Marie Nove; Item libravit die dominica que fuit recepta possessio dicta parrochialis ecclesie in vino XVIII den.* On fêta cet événement et on disposa des tréteaux pour supporter des tables devant l'église.

D'autres passages des comptes concernent la réfection des serrures de l'église, à la cure, et le nettoyage de son jardin.¹¹ L'évêque Jean de Courtecuisse, dans son testament du 4 mars 1423, fonde encore une chapellenie sur l'autel de St-Denis à Notre-Dame-la-Neuve, donne 300 livres pour cette chapelle et les ornements provenant de sa chapelle particulière à l'évêché même, missels, calice, etc., mais avec la clause intéressante que la collation de cette chapelle restera entièrement réservée aux évêques ses successeurs. Il faut croire que l'évêque avait été peu disposé à aliéner l'église au profit du collège des archiprêtres et avait dans ce but introduit cette réserve.¹² Mais le cardinal de Brogny, de qui l'influence auprès du Saint-Siège était

⁸ *Reg. G.* N° 1349 et MDG. t. I, part. 2, p. 112.

⁹ L. BLONDEL, *Les principaux incendies qui ont ravagé Genève au cours des siècles*, Genava n. s. IV (1956) p. 14 sq.

¹⁰ Abbé CHAVAZ, *Registre des anniversaires des Macchabées de Genève*, Acad. Salesienne, t. 17, p. 205 sq. L'abbé BESSON, *op. cit.* intervertit les deux bulles.

¹¹ Archives d'Etat de Genève, Macchabées, comptes Reg. 2. 1420-1421. Les documents originaux sans désignation spéciale sont tous aux Archives d'Etat de Genève.

¹² P. H. Arch. d'Etat, N° 444, dernier jour de février 1423.

considérable, obtint en 1423, contre d'autres candidats proposés par le chapitre, le siège épiscopal de Genève. L'annexion de Notre-Dame-la-Neuve à son collège d'archiprêtres devint donc définitive et le resta jusqu'à la Réforme. Nous verrons dans la suite les travaux entrepris pour restaurer et agrandir l'église.

Après l'introduction de la Réforme l'édifice a subi de nombreuses transformations et mutilations. Abandonné comme lieu de culte, on y installe en 1545 une forge pour l'artillerie de la République¹³. Dès 1555, les Anglais et les Italiens obtiennent l'usage de l'église pour leurs services religieux. A partir de 1556, elle devient un des centres importants de la Réforme, John Knox, le prédicateur écossais, y prêche et dès 1557 c'est là que se tient la congrégation, réunion publique, où les pasteurs expliquent les points de la doctrine. En 1562, les cours de théologie ont lieu dans cette église, qui prend le nom d'Auditoire; Calvin, Bèze et d'autres ministres y donnent leurs cours suivis par des centaines d'étudiants venus de toute l'Europe. Cependant, en 1564, il est question d'abattre le sanctuaire afin d'utiliser les pierres pour les fortifications, ce projet est abandonné, mais près de l'entrée on supprime en 1566 une chapelle St-Pierre qui faisait saillie sur la façade¹⁴. Les cours de l'Académie et les cultes subsistent, mais pour leur commodité il est procédé à de nombreuses transformations, planchers, parois de bois et galeries. Dès 1706, l'église est cédée aux réfugiés de langue italienne et allemande pour leur culte. En 1710, il est décidé de supprimer une autre chapelle en saillie sur la façade du côté de St-Pierre, elle contenait du soufre et du salpêtre¹⁵. Des services réguliers ayant repris, on établit en 1749 un amphithéâtre en bois dans le chœur pour augmenter le nombre de places et en 1750 ces places sont louées, les parois reblanchies¹⁶. Pendant une courte période, du 5 février 1793 jusqu'en février 1794, l'Auditoire fut le siège de l'Assemblée nationale pendant la Révolution.

Au XIX^e siècle, en plus des cours, l'église a été utilisée pour divers services religieux, des cultes de la communauté suisse-allemande et surtout pour des catéchismes. Mais de 1874 à 1876 eut lieu une transformation complète de l'édifice avec adjonction de deux étages pour les bureaux, la salle du Consistoire et celle de la Compagnie des pasteurs, un escalier supprimait la moitié de la première travée. Ces dernières années l'ancienne église menaçant ruine a été complètement abandonnée.

LA CRÉATION DE LA PAROISSE. — Nous avons constaté qu'en 1225 l'église s'appelait Notre-Dame et que pour la première fois en 1264 elle apparaît comme siège d'une paroisse dénommée Notre-Dame-la-Neuve. Cette appellation provient soit

¹³ Reg. du Conseil (RC.) 40, so. 303 fo. 26 nov. 1545.

¹⁴ RC. 1564, fo. 8, 30 août 1566, fo. 85.

¹⁵ RC. 209, p. 206, 21 mars 1710.

¹⁶ RC. 1749, p. 246; 1750, pp. 250-280. En enlevant l'amphithéâtre on a retrouvé une armoire contenant deux vases de communion en bois pour le culte italien et un almanach avec rôle imprimé pour l'année 1749 conservé Arch. d'Etat Br. 543.

d'une restauration, soit de la création récente de la paroisse. Il apparaît que l'une et l'autre de ces transformations en sont la cause.

Nous avions déjà dans une étude précédente émis l'opinion que la paroisse de Notre-Dame-la-Neuve était une fondation plus récente que les autres paroisses de la ville, elle devait provenir d'un démembrement de la paroisse de Ste-Croix, dont le

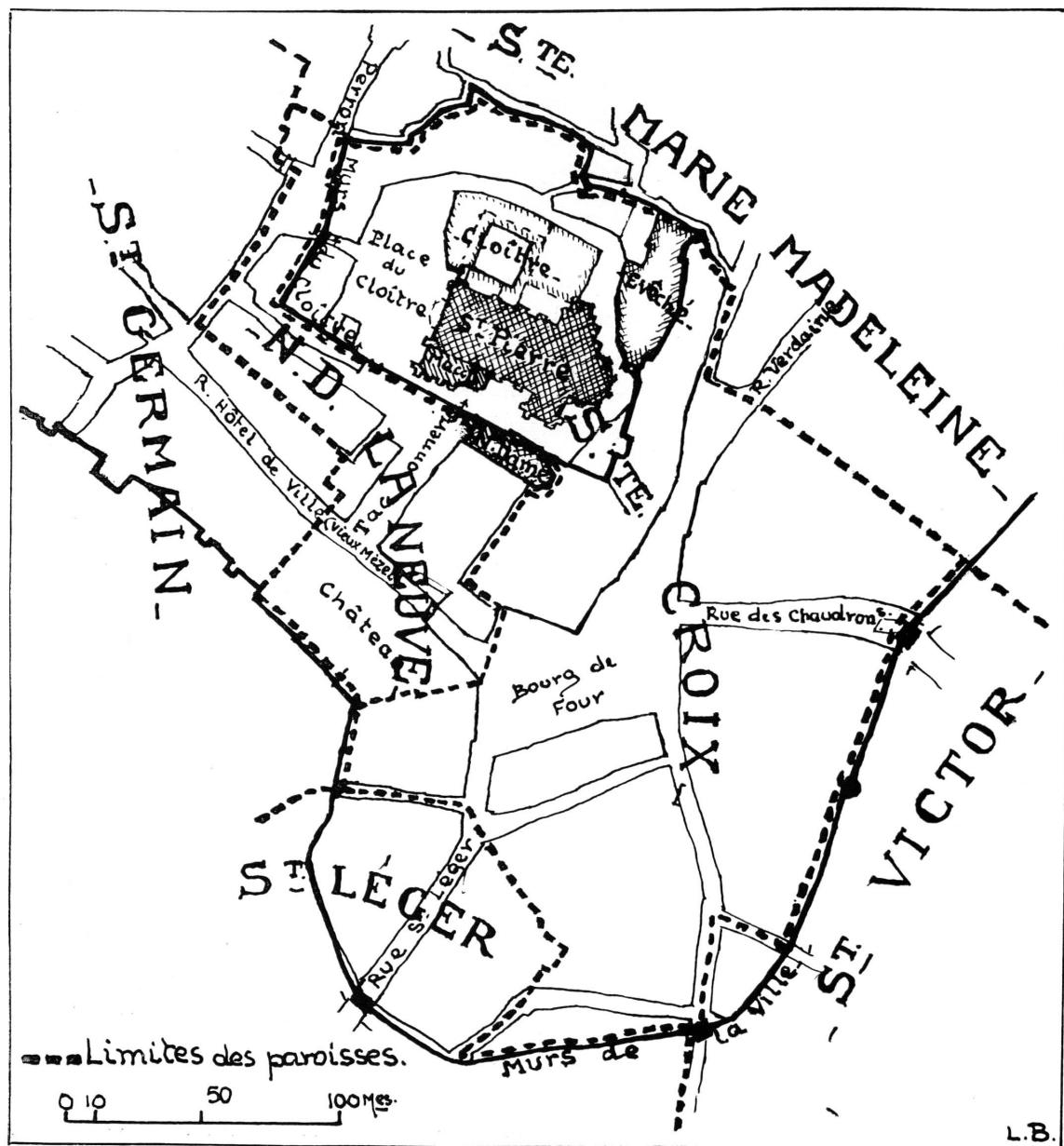


Fig. 38. — Plan de la paroisse de Notre-Dame-la-Neuve et des paroisses voisines.

siège était à la cathédrale. Il suffit d'examiner ses limites pour s'en convaincre (*fig. 38*). Sur tout son pourtour nord elle suit exactement les murs du grand cloître capitulaire, à l'ouest elle sépare par un étroit passage les deux paroisses de Sainte-Croix et de St-Germain. La façade nord de l'église marque dans le prolongement de l'enceinte capitulaire la séparation avec Ste-Croix puis, après un coude, suit exactement l'ancien mur romain avec ses terrasses pour se prolonger le long des fortifications du château des comtes de Genève, jusqu'à la paroisse de St-Léger. A l'opposé, au couchant, les limites avec la paroisse de St-Germain coupant le mas de maisons entre la rue du Soleil-Levant et celle de l'Hôtel-de-Ville font retour contre les murailles du château des comtes. C'était une très petite paroisse qui n'a été établie qu'au moment de la construction de l'enceinte capitulaire.

A quelle époque la clôture capitulaire a-t-elle été construite ? Bonivard estimait qu'elle datait de 1307, au moment où il y eut des luttes entre les citoyens, les comtes et l'évêque. Ces murs, ainsi que la cathédrale, ont en effet été défendus par les citoyens à diverses reprises, entre autres de 1316 à 1319 : *infra dictam ecclesiam Sti. Petri, in fortalicio*, ou encore : *in superiori fortalicio murorum* disent les textes¹⁷. Mais ils sont certainement plus anciens. Les chanoines de la cathédrale avaient étendu leurs demeures au-delà de l'ancien périmètre avant 1262, le long de la nouvelle rue dite de « Bornua » ou Bourg-Neuf, rue Calvin actuelle¹⁸. On avait clôturé cette dernière rue par une porte à son extrémité, du côté du Puits St-Pierre, j'en ai reconnu les fondations en 1937¹⁹. Il existait entre ces deux cloîtres avec leurs portes un passage libre, la rue du Puits St-Pierre conduisant au Perron, c'est celui qui fut attribué à la nouvelle paroisse de Notre-Dame. La maison à l'angle du Perron et de la rue de Bornua, encore dans la paroisse de Notre-Dame, appartenant à l'abbaye d'Abondance, se trouvait entre les deux cloîtres, aussi était-elle dénommée de *Claustris*²⁰. Elle est citée en 1270 et 1280 avec cette appellation. La création de cette rue de Bornua souleva des difficultés entre la paroisse de St-Germain et le chapitre au sujet des droits et revenus pour un casal dans cette rue²¹. Avant cette époque, il n'existait probablement que des jardins dépendant des maisons sur la Grand-Rue, ce qui explique les fortifications de la maison forte des Tavel du côté nord.

On peut déduire de ces textes que les murs capitulaires ont été établis dans la seconde moitié du XIII^e siècle, sous l'épiscopat d'Aymon de Grandson, au moment de la terminaison de la cathédrale actuelle. Auparavant, le chapitre vivait en

¹⁷ *Reg. G.* N° 1276 ; MDG. t. 18 pp. 16, 32, 83, 85, etc. Fr. BONIVARD, *Chroniques de Genève*, éd. Fick, p. 42.

¹⁸ MDG. t. 14, N° 69.

¹⁹ *Genava XVI*, p. 117.

²⁰ *Reg. G.* N° 1063.

²¹ En 1280, *Reg. G.* N° 1167. La porte du grand cloître est mentionnée en 1292 dans la *Constitution synodale, Magnum bullarium romanum*, 1690, t. IX, part. 3, p. 286 et Bibl. Publ. Genève Ms. 62.

communauté, avec ses maisons, son réfectoire et ses dépendances entourant le cloître au nord de la cathédrale.

On sait qu'Aymon de Grandson eut de nombreux démêlés avec le chapitre et qu'une enquête ordonnée par le pape eut lieu en 1227. Il était accusé entre autres d'avoir arrêté les travaux de la cathédrale, de divers abus, de collations de bénéfices ²².

La première date, 1264, concernant l'existence de la paroisse de Notre-Dame, ne doit pas être très éloignée de sa constitution et Maurice Clarier, qui a probablement été chanoine de la cathédrale, a bien dû être le premier curé de cette paroisse. Grâce aux moyens pécuniaires dont devait disposer sa famille, riche en propriétés, et avec l'aide de son clerc Guillaume, il aura rénové l'église. Si l'évêque a pu autoriser une nouvelle paroisse aux dépens de celle de Ste-Croix, c'est que cette église relevait des biens épiscopaux et non du chapitre. On possède une bulle autorisant l'évêque, en 1250, à conférer sur sa demande les églises paroissiales vacantes dans son diocèse à des séculiers propres à cet office et cela nonobstant tous les priviléges apostoliques accordés à des ordres réguliers ²³. A plus forte raison pouvait-il disposer d'une église qui relevait directement de la mense épiscopale.

En étudiant la condition des six autres paroisses de la ville nous constatons qu'à part St-Victor, qui dépendait du prieuré clunisien, toutes les autres étaient liées au chapitre cathédral par des droits de patronat ou de personnat. Il n'en est jamais fait mention pour Notre-Dame-la-Neuve jusqu'à son rattachement au collège dit des Macchabées. Sauf pour St-Gervais, il n'existe aucun procès-verbal des visites épiscopales pour les paroisses urbaines. L'ordre de préséance dans les synodes, entre autres celui de 1457, indique pour les sept curés de Genève: St-Germain, St-Gervais, La Madeleine, Ste-Croix, St-Léger, Notre-Dame-la-Neuve et St-Victor ²⁴. Mis à part St-Victor, dépendant du prieuré, Notre-Dame se trouvait à la dernière place, par le fait d'une création postérieure aux autres.

Cette église, tout nous le prouve, dépendait aux époques anciennes de l'évêque et non du chapitre. Les fouilles, nous le verrons, confirmeront son statut particulier et viendront compléter les rares données fournies par les textes.

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE ET DES FOUILLES. — En enlevant les planchers et les gradins du chœur on a mis à découvert un grand nombre de dalles funéraires et les bases des colonnes en moyenne 20 à 30 centimètres plus profondes. Les niveaux de ces bases sont très irréguliers et décèlent de nombreuses réfections. A la fin du

²² *Enquête contre un évêque de Genève*, SPON, *Histoire de Genève*, 1730, p. 401-441. *Reg. G. N° 634.*

²³ *Reg. G. N° 818.*

²⁴ Placide BRAND, *Les synodes dans l'ancien diocèse de Genève*, 1880, *Acad. Salésienne* t. 2, p. 189.

XVe siècle, on a supprimé les marches conduisant au chœur et constitué un sol dont la pente continue partant de l'entrée aboutissait au chœur, environ 0,45 m. plus haut. La nef se divise en deux travées dans l'axe des colonnes, la première de 8,15 m., la seconde de 8,40 m. En 1875, le mur de façade ayant été élargi de 0,25 m. pour construire un escalier, on avait enrobé les colonnes d'angle dans la maçonnerie, l'une a disparu.

Le chœur plus récent, construit peu avant 1445, est voûté sur 8 croisées d'ogives avec une seule clef; les deux premières ogives à l'ouest formant une croisée distincte de 4 mètres de profondeur, reposant sur des consoles, et perpendiculaires aux murs latéraux. La seconde partie, l'abside à 5 pans, de 7,25 m. de profondeur, a des ogives reposant sur des colonnes prismatiques aux quatre angles. La longueur totale à l'intérieur de l'édifice, dans l'axe, est de 27,90 m. sur 8,75 m. de largeur en moyenne. Le chœur va en s'élargissant jusqu'à 9,25 m. avant les pans de l'abside. Dans le détail il existe de nombreuses irrégularités, la deuxième travée étant sensiblement désaxée par rapport à la première, plus inclinée en direction nord. Cette déviation correspond à une première étape de construction. Les hauteurs jusqu'aux chapiteaux sont aussi irrégulières et d'une élévation très réduite, en moyenne 2,80 m. à 2,90 m., chapiteaux compris. L'effet d'ensemble du vase donne une impression d'écrasement, les largeurs semblent trop fortes par rapport à l'élévation. Rahn avait déjà remarqué cette particularité. Les clefs de voûte de la nef et celle du chœur portent les mêmes armoiries, le signe de Clément Poutex qui a donné l'argent pour les construire. Cette église est de dimension assez restreinte, beaucoup moins importante que les autres sanctuaires paroissiaux de la ville.

Epoque romaine. — Les fouilles ont permis de constater la présence de fondations romaines importantes sous le chœur actuel (*fig. 39 et 40*). On a retrouvé à 1,20 m. sous le sol actuel (± 0) un mur transversal perpendiculaire aux murs de face, recouvert en partie par les premières absides. A l'équerre de ce mur large de 1,35 m. est joint un autre mur de même nature et dimension sur lequel se sont élevées les maçonneries des deux premières absides. Le premier mur transversal se prolonge en direction sud sous les piliers du chœur. Au nord, le mur latéral de l'église est posé sur un autre mur à l'équerre. Ces maçonneries antiques ont été rompues à l'est, il en subsiste 3 m. de longueur, elles étaient renforcées à l'intérieur par un massif plein de 0,75 m. d'épaisseur avec à la surface un sol, *pavimentum* en mortier avec légère adjonction de brique pilée, très résistant. Les assises de cette construction sont soignées, 11 à 12 cm. de hauteur, la dernière visible 8 à 9 cm., en pierres quadrangulaires, soit des serpentines, grès durs, amphibolites, avec du côté sud un chaînage en grand appareil en grès indiquant un angle. Une retranche de 3 cm. du côté de la nef renforce les fondations. (*fig. 43*).

Nous avons en premier lieu identifié cet édifice avec une tour à base pleine, en arrière de l'enceinte romaine, mais la facture des murs avec mortier très solide nous

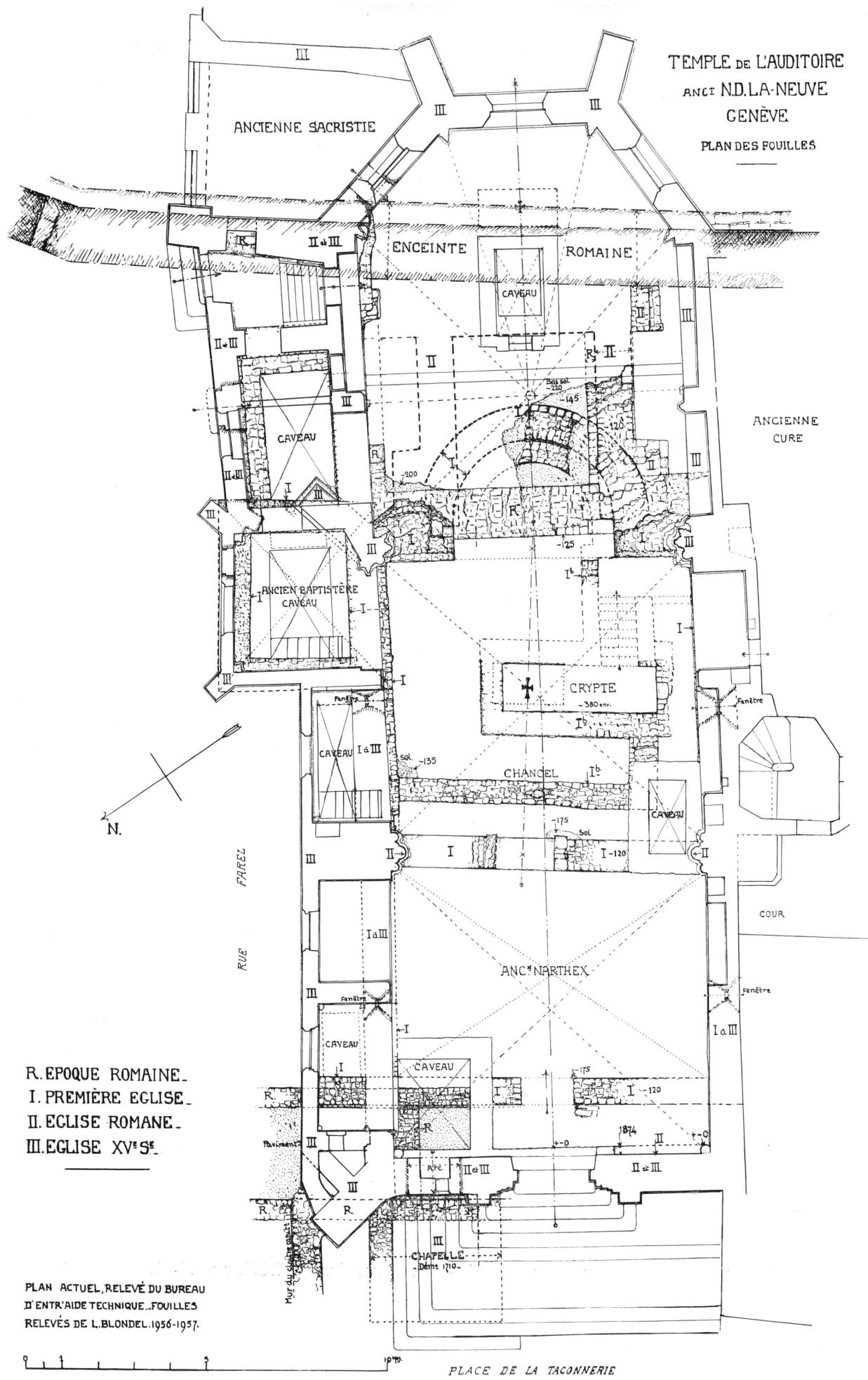


Fig. 39. — Plan des fouilles exécutées sous l'église.

indique une construction qui doit remonter au second siècle, plus ancienne que l'enceinte d'un siècle postérieur. Dans les déblais bouleversés, j'ai recueilli des fragments de vase sigillés et de poterie usuelle grise qui remontent à cette époque.

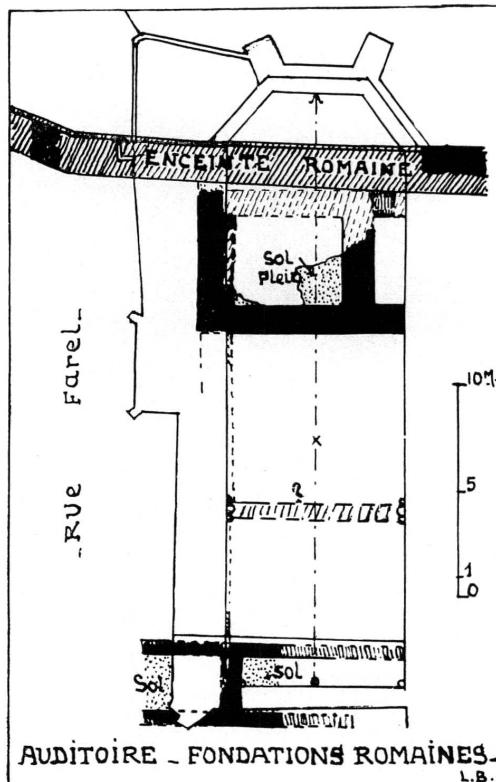


Fig. 40. — Plan des substructions romaines.

que le mur extérieur de l'édifice que nous venons de décrire, pour construire au XVe siècle les fondations du chœur. Les considérables blocs en roche, il y en a de près de 2 m. de longueur, dépouilles d'édifices antérieurs, ont été à nouveau employés pour établir le socle de la nouvelle abside. On a découvert sur cet emplacement, dans les travaux de 1876, un fragment d'architrave avec le décor d'un câble d'environ 2 m. de longueur, mais il n'est pas certain que ce fragment pouvant convenir à un temple ou à un édifice public se rapporte à celui qui a été retrouvé²⁵.

Du côté de l'entrée de l'église, d'autres murs romains avec sols indiquant une galerie de 2,50 m. de large, parallèle au mur de façade, ont déjà été reconnus en 1942. Le *pavimentum* de cette galerie qui est coupée par des murs de division se prolonge

En reportant les dimensions de ce quadrilatère qui devait s'étendre jusqu'à l'enceinte, mais qui a été démolie en même temps, comme nous le verrons plus loin, il nous semble qu'on a, plutôt qu'une tour, les restes d'un édifice public, peut-être un temple ou un capitole orienté, NO-SE, avec *cella* mesurant 8,20 m., murs compris, sur environ 6,60 m. à 6,80 m. Au devant, dans la partie qui se prolonge au midi, un péristyle précédé de marches qui ont disparu. Dans l'architecture antique nous ne rencontrerons guère que les temples ou les tours qui aient des bases pleines comme ici. Le plan me semble trop rectangulaire pour convenir à une tour de fortification, du reste cet édifice est plus ancien que le rempart.

L'enceinte romaine de la fin du III^e siècle traversait le chœur, on la reconnaît sous la maison voisine, l'ancienne cure, puis en face sous le mur latéral de la sacristie du XVe siècle, pour se continuer après un coude derrière la cathédrale. Elle a été entièrement détruite jusqu'à la base, ainsi

²⁵ W. DEONNA, *Pierres sculptées*, N° 198. — Cf. aussi *Genava XXI*, pp. 40-41.



Fig. 41. — Substructions romaines sous le chœur.

sous la rue Farel en direction de la cathédrale (*fig. 40 et 43*). Le premier mur de face du narthex primitif est posé sur ces fondations, il doit en être de même pour tout le mur nord de la nef jusqu'à l'édifice quadrangulaire sous le chœur. Ces constructions devaient border le *forum* établi sur la place devant les temples antiques situés sous la cathédrale actuelle.

Première église. — Sur l'emplacement de l'édifice quadrangulaire romain, nous avons retrouvé le fragment d'une abside circulaire. Il en subsistait encore deux où trois assises sur le massif et le dallage antiques, mais seulement dans la partie où le pavage n'était pas rompu et en dessous du niveau arasé des murs latéraux, soit sur une hauteur d'environ 30 à 35 cm. (*fig. 43*). Le parement extérieur était constitué de pierres bréchées au marteau, serpentines ou amphibolites, régulières, de 20 cm. de longueur, 10 cm. de hauteur, en moyenne 15 cm. d'épaisseur. Ce parement s'appuyait à un blocage de maçonnerie épais de 1,60 m. La partie, du côté intérieur de l'abside, sur 0,60 m. de largeur, sans parement, était composée de moellons

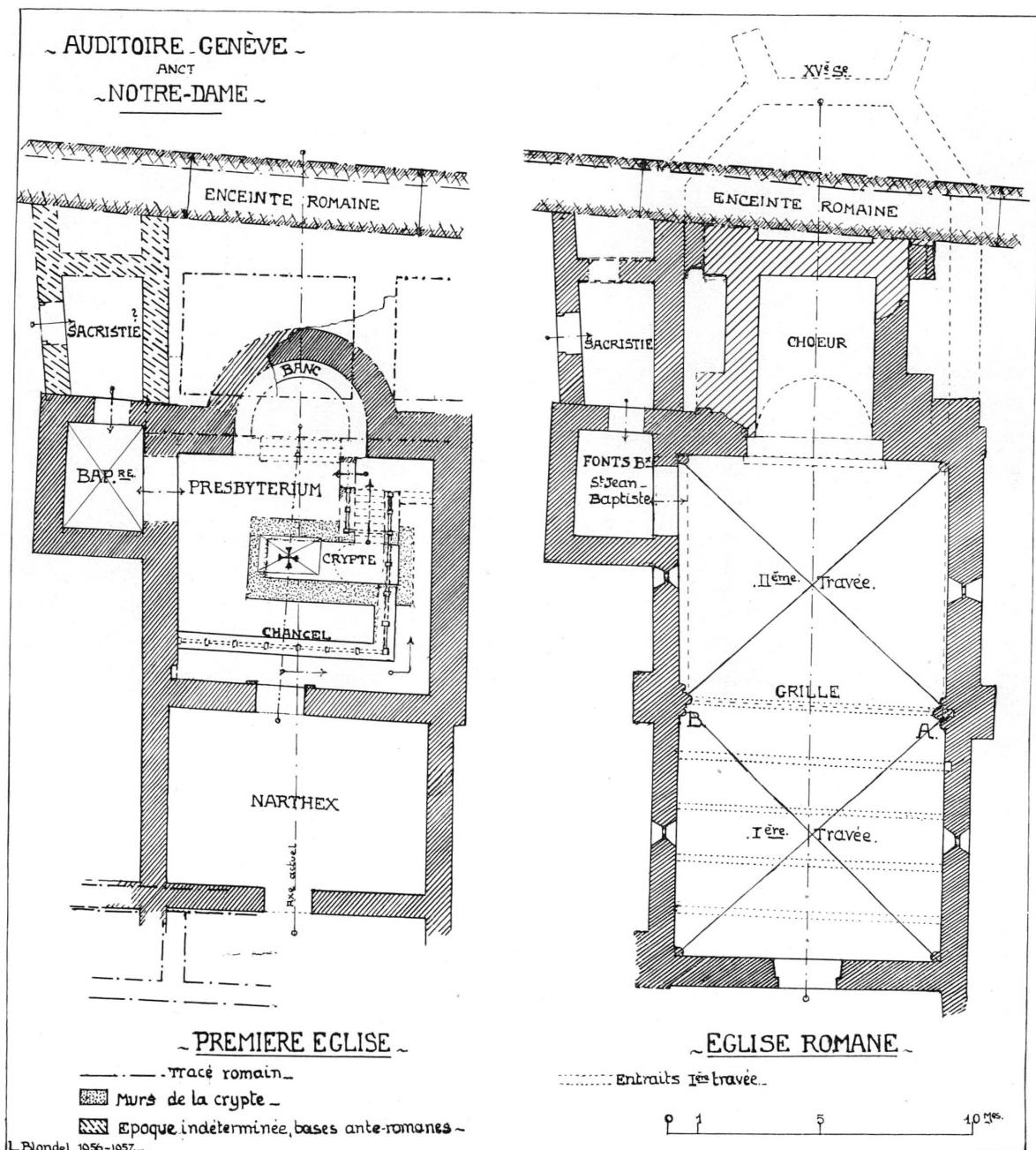


Fig. 42. — Plan de la première église et de l'église romane.

plus hauts (0,24 m.) avec par-dessus un rang de petites dalles peu épaisses (4 cm.). Au-dessus le mur était rompu.

Ce fragment de maçonnerie nous permet de reconstituer la nature de cette absise, épaisse d'environ 1 m. avec, à l'intérieur, les restes d'un banc presbytéral. Le rayon de cette absise à l'extérieur n'est que de 3,15 m., à l'intérieur, sans le banc de 2,20 m., l'ouverture sur la nef étant de 4,40 m. Cette ouverture coïncide exactement avec les murs du chevet, face à la nef, encadrant l'absise. On voyait sur le mur romain encore quelques traces de l'absise circulaire, avec des pierres dans l'axe de son rayon. Les murs droits des deux côtés de l'ouverture de l'absise se trouvaient à peu près dans l'axe des piliers du chœur élevés au XV^e siècle, ces massifs très épais, remaniés à plusieurs reprises, avaient des maçonneries avec pierres disposées en épis. Ils ont été réutilisés à l'époque romane pour la nouvelle absise.

La nef de la première église dont nous avons décrit l'absise se composait de deux parties distinctes (*fig. 39 et 42*). La plus à l'est formait un quadrilatère, presque un carré, de 8,40 m. de largeur sur 7,35 m. au nord et 7,75 m. au sud, donc une largeur plus importante que la longueur. La seconde partie du côté de l'entrée mesurait 5,60 m. sur une largeur à peu près constante de 8,55 m. à 8,60 m. Elles étaient séparées par un mur très bien assisé de 0,87 m. avec des pierres presque quadrangulaires liées par un mortier solide. Le mur de face à l'ouest présentait la même facture, mais moins épais (0,75 m.). Du reste, toute la partie en avant du chœur avait des fondations plus larges que la division occidentale. La communication entre les deux divisions avait lieu par une porte désaxée, env. 0,50 m., au nord de l'axe central. La porte dans le mur de façade par contre ouvrait presque au centre de la nef.

Le mur médian est assez fortement dévié en direction SO, et ne coïncide pas exactement avec les piliers établis plus tard séparant les deux travées de l'époque romane. D'autre part, le mur nord de l'église n'est pas rectiligne, mais prononce un angle à l'alignement du mur médian. L'angle SO est par rapport au mur médian de 89° à l'opposé au NE de 95°. Cette déviation est fréquente dans les églises paléochrétiennes du nord de l'Italie et de l'Adriatique. Nous avons donc comme plan de l'église primitive une nef presque carrée, précédée d'un narthex important comme proportion par rapport à l'ensemble de l'édifice.

Le sol de la première partie qui se trouve à 1,75 m. en moyenne au-dessous du niveau actuel (± 0) se composait de mortier avec fragments de tuileau, celui du narthex a disparu mais il existe un fort empierrement; partout et à toutes les profondeurs, jusqu'à plus de 2 m., on rencontrait des sépultures non encloses dans les dalles, seules les plus profondes n'étaient pas bouleversées.

En approfondissant les fouilles, nous avons retrouvé dans la nef précédant le chœur une crypte avec son couloir d'accès. A une distance de 0,96 m. à 1 m. du mur d'entrée, la nef était barrée par un mur moins épais de 0,55 m. à 0,68 m. d'épaisseur, peu solide, très inégal comme facture, avec par place de gros boulets de rivière,

par contre ailleurs plus soigné avec des assises variant de 0,15 m. à 0,30 m. de hauteur. Ce mur avait été conservé 0,30 m. plus haut que le mur d'entrée. Sans doute, il a subi plusieurs réfections, il n'était pas destiné à supporter une forte charge, mais seulement une balustrade soit un chancel. Du côté nord, il rejoignait le mur de la nef sans aucun passage. Ce mur faisait retour au sud laissant un passage contre le mur de la nef, de 1,10 m. de largeur. Un caveau, soit une confession, se situait au centre de la nef, sous l'autel, précédé d'un couloir coudé de 1,25 m. de largeur. L'entrée de ce couloir s'ouvrait à droite du chœur. Les marches et le couloir conduisant à la confession, complètement détruite, étaient remblayés par des pierres, mais nous avons autour de la confession pu reconnaître une partie des murs latéraux larges de 0,70 m. beaucoup mieux construits que les bases du chancel. L'empierrement, profond de plus de 2 m. (3,80 m. environ sous le niveau 0), était recouvert pour éviter les tassements d'une épaisse couche de chaux grasse qui avait en partie cédé dans l'axe des couloirs.

Dans ce couloir d'accès, soit l'*aditus*, du côté du chœur on relevait des traces d'un violent incendie, restes de charbon, pierres et terre calcinés par l'action du feu. Cette confession et son couloir d'accès ont été systématiquement remblayés à la suite de cet incendie, les poutraisons de l'église étant tombées dans le corridor d'entrée où elles ont continué à se consumer. L'épaisseur des murs de la crypte que nous n'avons pu entièrement explorer, vu leur profondeur, indique qu'ils étaient recouverts d'une voûte. Il est possible que dans l'empierrement nous aurions pu retrouver des fragments de sculpture de la première église.

Tout l'enclos entourant la confession, délimité par le chancel, était en moyenne 30 à 40 cm. plus élevé que le sol de l'entrée et du passage qui le contournait. J'ai retrouvé dans un angle des restes de son sol composé de très petites dalles de pierre peu épaisses, noyées dans un mortier avec tuileau. Il est possible que ces pierres aient formé un dessin.

La nature des maçonneries de la crypte est moins soignée que celle de l'abside et doit être postérieure. La confession, à l'origine simple caveau sous l'autel, aura été pourvue d'un couloir d'accès à l'époque carolingienne avec des réfections, au moins pour le chancel, au X^e siècle. Remarquons que les fidèles ne pouvaient accéder à cette crypte que par un passage étroit, d'un seul côté, alors que la clôture du chancel indique que le clergé pouvait du chœur et de la chapelle nord, que nous verrons être le baptistère, se rendre directement dans cette partie de l'église. Le *presbyterium* formait un ensemble séparé du public.

La chapelle du baptistère. — Notre attention a été attirée par l'emplacement inusité de la chapelle des fonts baptismaux dédiée à Saint-Jean-Baptiste. En règle générale, dans les églises de culte normal, les fonts sont près de l'entrée de l'église, soit dans la nef, soit dans une chapelle près de l'entrée. Les textes nous indiquent

dès 1397 que la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, contenant les fonts baptismaux, était jouxte le chœur au nord, soit dans la quatrième chapelle à partir de l'entrée²⁶. Cet état est bien antérieur aux transformations qui ont eu lieu au XV^e siècle, et à l agrandissement du chœur (*fig. 39 et 42*).

Cette chapelle reconstruite au XV^e siècle, avec des murs très peu épais (0,35 m.) repose sur des bases beaucoup plus anciennes, ce qui n'est pas le cas pour les trois autres chapelles du même côté qui datent toutes du XV^e siècle. Ses fondations mesurent plus de 0,85 m. Comme on a dû creuser profondément dans la suivante, la cinquième à l'est, nous avons pu examiner ses bases non remaniées en petit appareil. L'orientation de ces fondations est un peu différente de celles de l'élévation, sauf du côté de la rue où la chapelle est en saillie par rapport aux autres chapelles. Un caveau funéraire construit au XV^e siècle a malheureusement fait disparaître toute trace plus ancienne à l'intérieur de l'édifice. Ses dimensions primitives sont à l'extérieur de 5,10 m. sur 4,70 m. jusqu'aux substructions anciennes de la nef, maintenant invisibles.

Nous ne doutons pas que cette chapelle avec fonts baptismaux ait succédé à un baptistère de type quadrangulaire. J'ai remarqué ailleurs, entre autres à Saint-Maurice d'Agaune, la persistance des traditions au cours des siècles, les fonts baptismaux ayant succédé à la piscine baptismale dans une galerie du cloître qui avait recouvert l'emplacement du baptistère²⁷. De même à Genève, le baptistère au nord de la cathédrale ayant été détruit pour construire le cloître, on a reporté au XII^e siècle les fonts baptismaux exactement en face de l'ancien édifice, à quelques mètres du site primitif, mais à l'intérieur du bas-côté, dans la deuxième travée entre deux autels, ceux de Saint-Etienne et de l'Annonciation. Là aussi les fonts baptismaux, par le fait de leur origine lointaine, n'étaient pas près de l'entrée de la cathédrale²⁸.

Nous avons vu la disposition de l'autel central de la première église et du chancel qui l'entourait, sauf du côté nord où il n'y avait pas d'accès pour les fidèles. Cette irrégularité peut s'expliquer par le fait que le baptistère faisait partie de l'enclos réservé au clergé. Il devait exister une relation directe entre cet emplacement du baptistère, proche du chœur, et le *presbyterium* entourant l'autel. Cette disposition du baptistère attenant au chœur remonte à une tradition fort ancienne, on la ren-

²⁶ Fondation le 22 août 1397 par Pierre Albi, chapelle St-Jean-Baptiste près des fonts baptismaux. Cure Notre-Dame-la-Neuve Reg. 2, fo. 11 vo, acte de 1448. GALIFFE, *Notice généalogique*, art. *Blanc (Albi)* t. I, p. 496. Confrérie Ste-Trinité à St-Pierre Reg. côté 8, fo 42 vo. etc... Cf. aussi pour les fonts : testament d'Etienne du Châble (*de Cabulo*) du 14 mars 1400, fondation d'une chapellenie St-Pierre et St-Paul et Notre-Dame, *prope fontes*.

²⁷ L. BLONDEL, *Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'abbaye d'Agaune*, *Vallesia* t. 4, p. 16 sq.

²⁸ L. BLONDEL, *Autels, chapelles... de l'ancienne cathédrale de St-Pierre*, *Genava* XXIV, p. 71. Pour les fonts baptismaux Reg. Conseil t. 2, p. 345 en 1475 ; Registre capitulaire fo. 116, 14 août 1472; chapelle St-Etienne fondée par Richard de Rossillon près des fonts, *ibid.* fo. 283, 30 octobre 1426.

contre entre autres en Tunisie (Siaggu), en Egypte (El-Flousiyeh-Ostracine), en Palestine (Saint-Jean-Baptiste de Gerasa), en Chersonèse, à Rome (Saint-Crysogone), etc. Comme l'indique André Grabar, il s'agissait de rapprocher les lieux saints de la cuve baptismale et de l'autel ²⁹.

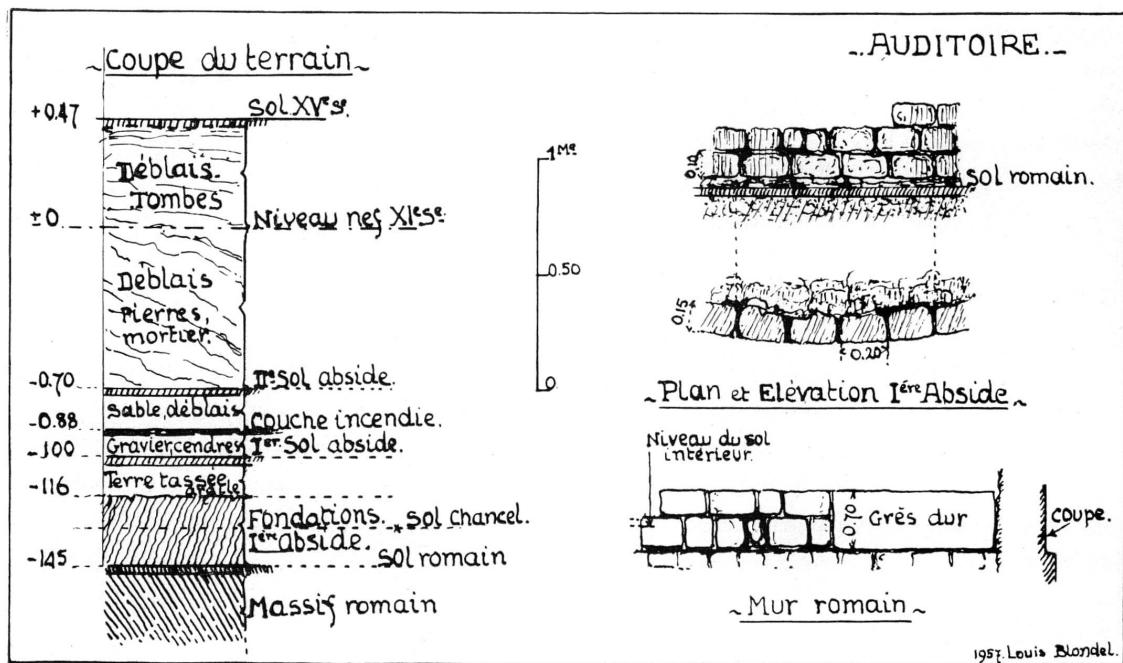


Fig. 43. — Coupe du terrain sous l'abside et relevés des murs romains et de la première abside.

Les niveaux successifs. — Nous avons pu dans une partie du terrain au-dessus de l'ancienne abside obtenir une coupe à peu près intacte, au moins dans la partie inférieure sur 0,75 m., car au-dessus les remblais étaient bouleversés avec des tombes (fig. 43).

Au-dessus du *pavimentum* romain et des assises de l'abside il y avait, sur 13 cm. de la terre très tassée d'aspect argileux, puis un sol de mortier de 3 à 4 cm. d'épaisseur. Au-dessus de ce sol, on reconnaissait sur 18 cm., de la terre avec petit gravier, puis une stratification noire, compacte, avec cendres à la partie supérieure, couche d'incendie. Plus haut, sur 15 cm., de la terre sans cailloux, surmontée d'un sol de mortier avec chaux (4 cm.). Nous avons donc déjà pour la période la plus ancienne deux sols, le second dû à une restauration après un incendie, mais les deux sols concernent

²⁹ A. GRABAR, *Martyrium, Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, Paris 1946, t. I, p. 445.

encore la première absidiole, le sol de la seconde absidiole romane étant beaucoup plus haut. Par-derrière cette coupe et au-dessus les déblais étaient très mélangés de pierres, de mortier, entourant des sépultures. Contre l'enceinte romaine, après avoir utilisé tous les matériaux jusqu'à la base, on avait au XV^e siècle rempli la cavité avec des blocs de tufs provenant de la voûte de l'absidiole romane.

Constructions à l'est de la chapelle Saint-Jean-Baptiste. — En prolongement de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à l'orient, en dessous de la chapelle Saint-Jean-l'Evangéliste, remaniée au XV^e siècle, il y a des fondations anciennes, en partie sur des substructions romaines. Nous n'avons pu identifier leur date exacte, ni connaître leur destination. Il s'agit peut-être de la chapelle Saint-Denis, citée dès le milieu du XIV^e siècle, mais je pense plutôt qu'à l'origine nous avons là une sacristie avec une porte ouvrant sur la rue. Cette porte sera bouchée au XIX^e siècle. La nature des matériaux et la disposition des assises indiquent des substructions antéromaines.

Eglise romane. — Après l'incendie et une forte destruction, à une date approximative, au milieu ou dans la deuxième moitié du XI^e siècle, on a reconstruit l'église sur les mêmes bases, mais en remblayant toute la nef et la région de l'absidiole de plus de 1,70 m. (*fig. 42 et 44*). L'absidiole circulaire est remplacée par un chœur quadrangulaire ayant la même ouverture que la précédente, mais assez profonde, s'étendant jusqu'aux bases de l'enceinte romaine qui, à cette époque, devait subsister sur une hauteur importante. Tout le côté sud de cette nouvelle absidiole a été posé sur le mur de l'édifice antique en arrière de l'enceinte, mais la plus grande partie des murs, soit la face nord et la paroi orientale, a été arrachée jusqu'à la base pour employer les matériaux dans la construction du XV^e siècle. Heureusement, un des contreforts, celui du sud-est, a subsisté et nous a permis de déterminer la profondeur de l'absidiole, il a été rompu à l'alignement de l'enceinte antique. D'autre part, un autre contrefort à la naissance du chœur au sud était encore en place, ils étaient destinés à contrebuter la voûte. Cette voûte, en plein cintre, était construite avec de gros quartiers de tuf retrouvés en quantité dans les remblais. Les claveaux avaient en moyenne une longueur de 35 cm. avec une largeur de 25 cm., et une épaisseur de 15 cm. Les constructeurs du XV^e siècle ont systématiquement laissé de côté ce matériel en tuf, préférant l'utilisation des pierres et des roches de l'enceinte. Le vide de ce chœur mesurait 3,85 m. sur environ 6 m., avec une épaisseur de mur de 1,10 m.

Le plan quadrangulaire a été fréquent pour les chœurs dans notre région, dans l'Ain, la Franche-Comté, la Suisse romande, il apparaît au XI^e siècle et persiste aux siècles suivants dans les églises de moyenne grandeur. L'église de la Madeleine à Genève avait un chœur semblable, antérieur à 1110³⁰.

³⁰ L. BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens de Genève*, Genava XI, p. 89 sq.

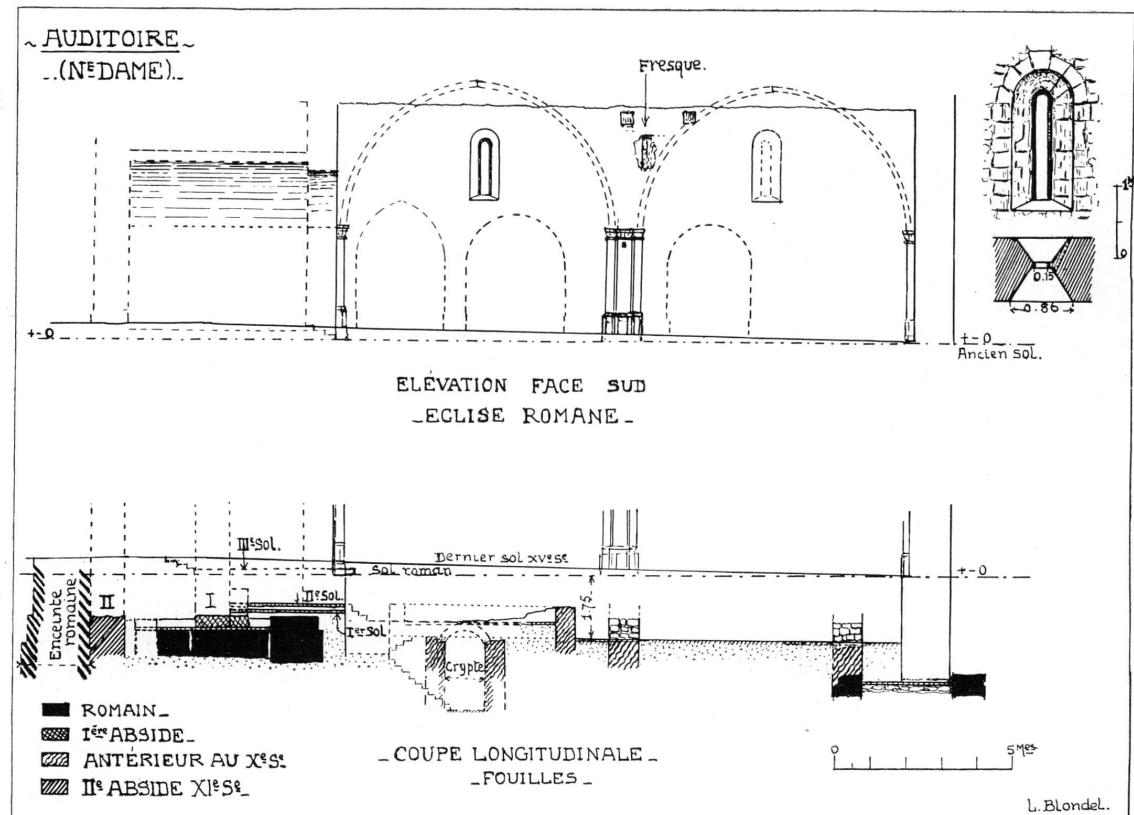


Fig. 44. — Coupe longitudinale des fouilles.

La reconstruction de la nef exécutée au même moment sur les bases anciennes, mais après un relèvement du sol, comme nous l'avons vu, a réuni la nef primitive et le narthex pour constituer deux travées à peu près semblables en reportant la façade à l'alignement actuel. On a doublé l'amplitude de la nef en prenant pour base la profondeur de la division proche du chœur, soit un peu plus de 8 m. Des fenêtres ont été établies dans l'axe approximatif de chaque travée, soit quatre, avec de profondes embrasures. L'une, au midi, était encore intacte du côté de l'escalier de l'ancienne cure, mais a été bouchée, quand on a surélevé cet immeuble. Nous avons relevé les traces de trois autres fenêtres, celles au nord, coupées par les arcs des chapelles édifiées au XV^e siècle. En somme tout le gros œuvre est encore de l'époque romane.

L'église romane n'était pas voûtée, mais recouverte d'une charpente visible. Ceci peut se déduire du fait qu'au midi on a retrouvé un fragment de fresque avec son cadre au-dessus des voûtes du XV^e siècle, près de l'intersection des deux travées. Du reste deux trous pour les poutraisons, soit les entraits, se voient dans le haut de la maçonnerie (*fig. 42 et 44*).



Fig. 45. — Chapiteaux du XI^e siècle.

Entre les deux travées (*fig. 42, A et B*) on a disposé des piliers composés, la colonne circulaire principale sur pilastre, les deux colonnes latérales engagées d'un diamètre moins fort. Mais on remarque qu'elles n'étaient pas prévues pour les ogives actuelles étant dans une position anormale par rapport à ces ogives, disposées perpendiculairement à l'axe de la nef. On pourrait supposer qu'on avait voulu établir une voûte, ou prévoir un arc diaphragme jamais exécuté. Mais on constate qu'un arc aurait été plus élevé que les murs goûterots anciens. Il n'existe aucune trace d'une ordonnance architecturale au-dessus des colonnes, seule la cavité dans laquelle était engagé l'entrait de la poutraison reste visible. Le cadre de la fresque retrouvée s'arrête à environ 30 cm. de l'axe de la colonne principale, mais la surface plâtrissée de fond blanc se continue sans interruption au-dessus des colonnes. Ce fond est très bien conservé au nord derrière le contrefort de l'ogive du XV^e siècle. Pour toutes ces raisons on constate que ces colonnes formaient un élément purement décoratif. Cependant elles n'avaient pas été disposées à cet endroit sans un but défini. L'explication la plus plausible est qu'elles encadraient une grille ou clôture séparant les

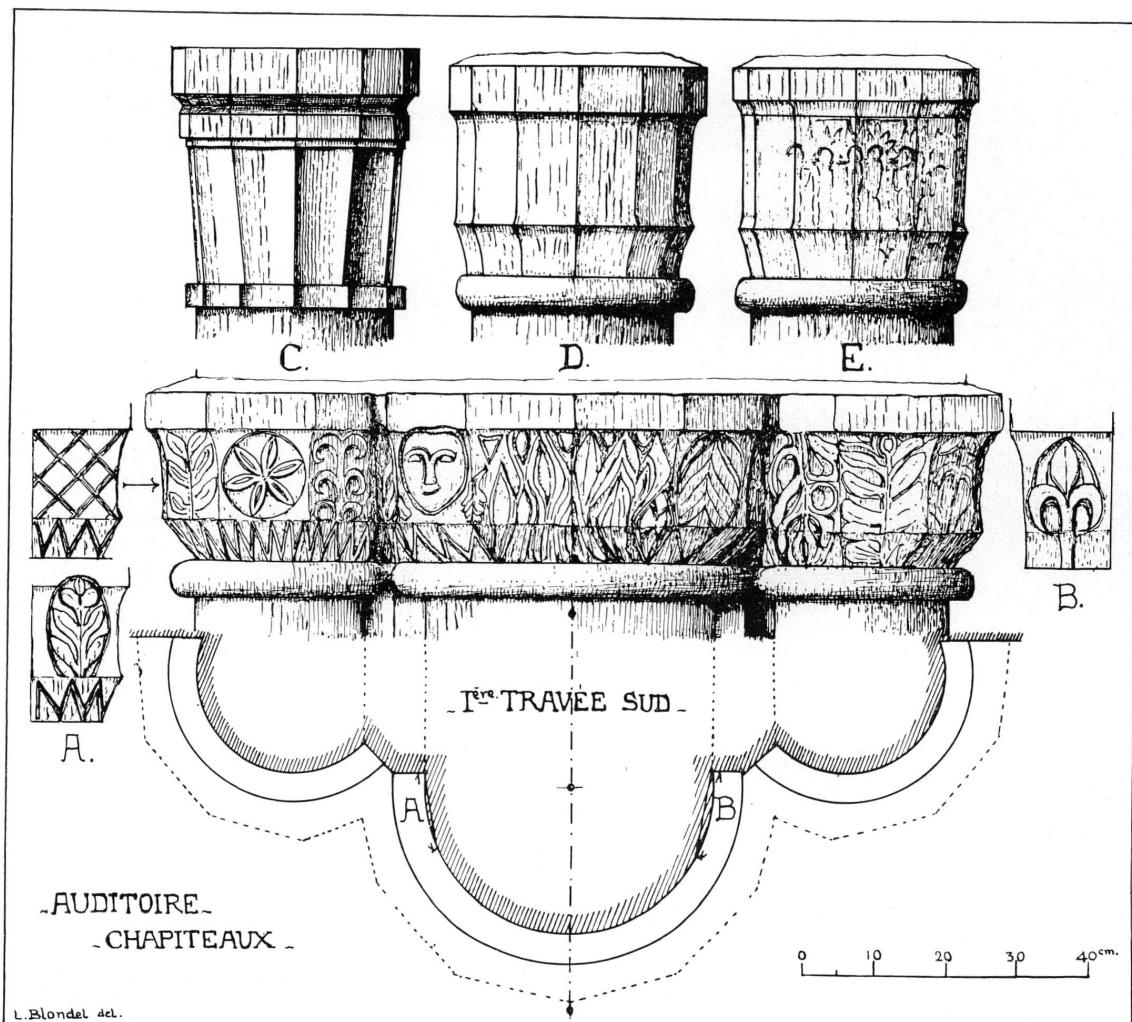


Fig. 46. — Chapiteaux sud du XI^e siècle et autres chapiteaux (dessins).

deux travées, perpétuant ainsi les deux divisions de l'église, le *presbyterium* et la partie réservée aux fidèles. Nous avons une preuve concernant cette clôture, car à 25 cm. sous l'astragale du chapiteau central sud, on constate un trou carré, bouché dans la suite, témoin de la fixation d'une traverse de la clôture.

Cette séparation qui n'était pas un vrai jubé, mais une simple grille, a dû disparaître au XIII^e siècle, au moment où l'église est devenue paroissiale, mais les colonnes formant portail ont subsisté et ont servi plus tard de support pour les ogives du XV^e siècle. Le décor même des chapiteaux sud que nous analysons plus loin montre que la ligne des bâtons brisés soulignant la base des chapiteaux ne se présente que sur la



Fig. 47. — Chapiteaux du XI^e siècle.

demi-colonne intérieure, côté chœur, et sur la moitié de la colonne centrale, indiquant une séparation visuelle des deux faces de la clôture.

Les chapiteaux des piliers sud (*fig. 42, A*), entre les deux travées, soulèvent un problème concernant leur date. Quelques auteurs trompés par les ogives et une marque de corporation sur une de ces ogives datant du XV^e siècle ont estimé que ces chapiteaux dataient de la même époque, mais cette opinion est insoutenable. Leur corbeille est pour la colonne principale de plan dodécagonal et pour les colonnes latérales octogonales à facettes avec des décors d'une technique primitive, dessins gravés et en méplat (*fig. 45, 46, 47*). On y reconnaît les motifs les plus courants du début de l'époque romane, dessin réticulé, étoile à 6 rais dans un cercle, masque humain, fleur de lys, des feuilles et petits rameaux pédonculés très simplifiés, en partie soulignés au-dessus de l'astragale par une ligne de bâtons brisés.

En général on ne rencontre qu'au XV^e siècle ces chapiteaux polygonaux, mais si on analyse le profil d'ensemble on voit qu'il dérive du chapiteau cubique ou en forme de pot qu'on trouve en Lombardie et dans l'école germanique. Les abques sont

réduits, et ont dû être modifiés ou même supprimés, car la hauteur totale de ces chapiteaux n'est que de 28 cm. et certains motifs empiètent sur la surface de l'abaque. Les chapiteaux en face (*fig. 42, B*) ont encore leur abaque droit, brêché aux angles pour les harmoniser avec le caractère des ogives, mais ils sont typiques du début du XIV^e siècle, avec décor de feuillages et grappes de raisin. Ils mesurent 32 cm. de hauteur. On en peut déduire que les chapiteaux au sud avaient la même hauteur et que leur abaque a été diminué d'au moins 4 à 5 cm. et retaillés avec des pans polygonaux pour qu'ils s'accordent avec les ogives établies plus tard. On remarque encore que la saillie de ces colonnes est très faible par rapport au mur de la nef. D'autre part, il nous semble impossible qu'au XV^e siècle, à l'époque où l'église dépendait du collège des Macchabées, on ait fait de l'archaïsme alors que toutes les autres sculptures très fouillées sont au contraire conformes à l'art courant de ce siècle. Pour toutes ces raisons nous estimons que ces trois chapiteaux sud sont du XI^e siècle et appartiennent encore à l'école romane primitive, datant du moment où on a reconstruit l'église. Ils décorent, comme nous l'avons vu, l'encadrement du portail.

La disposition des colonnes est ancienne, aussi bien au nord qu'au sud, mais les bases polygonales ont été entièrement retaillées au XV^e siècle. Les trois autres colonnes d'angles circulaires conservées, avec leurs chapiteaux, deux vers le chœur, la troisième

contre la façade au sud-ouest peuvent être en partie anciens, les colonnes en tout cas (*fig. 46, C, D, E*). Leurs chapiteaux sont aussi polygonaux, l'un avec des traces de polychromie, feuilles d'acanthes, peintes en noir, un autre godronné, le troisième sans aucun décor sculpté. En résumé de ces chapiteaux réadaptés pour soutenir les ogives du XV^e siècle, trois sont du milieu du XI^e siècle, trois du début du XIV^e siècle, les autres remaniés ou entièrement retaillés au XV^e siècle. Les chapiteaux, (*fig. 42, B*) du XIV^e siècle, doivent avoir été refaits après l'incendie de 1291.

De l'époque romane il subsiste, à part les chapiteaux, les fenêtres et la fresque. Ces fenêtres étaient extrêmement étroites, presque des archères, puisque le vide laissant passer le jour ne dépassait pas 15 à 17 cm. de largeur, elles sont typiques de cette période du milieu du XI^e siècle (*fig. 44 et 49*). On les retrouve à Romainmôtier

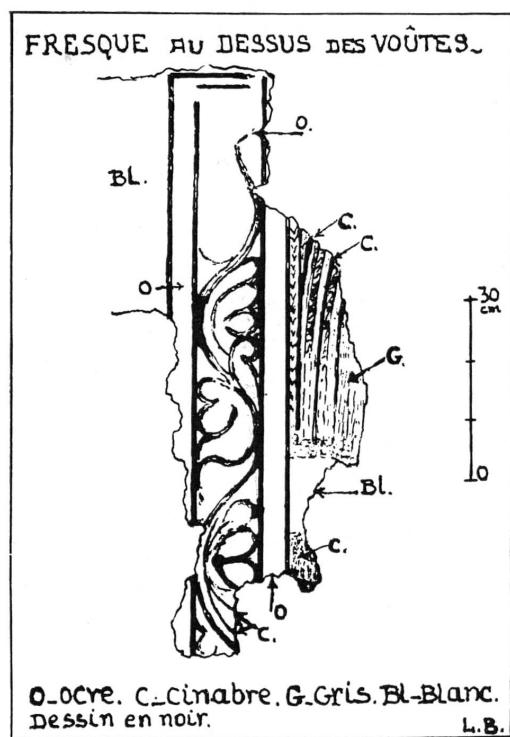


Fig. 48. — Relevé de la fresque romane.



Fig. 49. — Fenêtre romane (seconde travée, face sud).

et plus tard encore dans d'autres édifices du début de l'époque romane. En débouchant la fenêtre de la seconde travée sud, on a mis à découvert le plâtrissage recouvrant la maçonnerie avec le décor des joints en ocre rouge simulant les tailles, fort bien conservé. Ceci nous donne l'indication que toutes les parois étaient blanchies à la chaux avec ces dessins de joints simulés, décor très usité à cette époque. Dans certaines parties, probablement surtout dans le haut, des fresques, dont on a retrouvé seulement un petit fragment, avec bordure de rinceaux (*fig. 48*). Le fond de cette fresque était de couleur ocre, les dessins en noir et gris, rehaussés de quelques touches de rouge cinabre. A droite de cette bordure, on voyait encore le début d'un arc de couleur grise et cinabre avec décor en arêtes devant encadrer un sujet qui a disparu. Si les arcs des chapelles percés au XV^e siècle n'avaient pas entamé les parois, nous aurions encore dans son ensemble une église romane.

A part le chœur voûté, toute la nef était donc recouverte d'une charpente visible, les murs goûterots étant moins élevés qu'au XV^e siècle, environ 0,80 m. plus bas, leur surélévation est due à l'établissement des voûtes.

L'église du XV^e siècle. — Entre l'église romane et celle du XV^e siècle, il y eut encore des transformations et des restaurations partielles. Nous savons qu'après les faits de guerre de 1291 et l'incendie de 1339, qui ont surtout atteint les toitures, on a dû procéder à des réparations, entre autres les chapiteaux au nord.

Quelques comptes du chapitre des Macchabées nous donnent des renseignements sur les travaux. De 1421 à 1433 il n'est pas question de réparations importantes, seulement de l'entretien de serrures, portes, travaux à la cure et à son jardin. Le 20 mai 1455, les archiprêtres accompagnés de quatre laïcs, entre autres Clément Poutex, font une démarche auprès du chapitre cathédral pour qu'il appuie une demande auprès de Thomas de Sur, archevêque de Tarse, coadjuteur de l'évêché, sans doute une demande d'argent concernant l'augmentation du chœur: *super augmentationem chori ecclesie Bte. Marie Nove*³¹. Mais le chapitre cathédral, peu favorable, refuse d'entrer en matière. Cependant le chœur devait être terminé, car il existe un compte pour la pose des carreaux du sol dans ce chœur en 1445-1446³². Il y a une lacune dans les comptes de 1433 à 1445. Pour construire cette nouvelle abside il a fallu démolir l'ancienne jusqu'aux fondations et l'enceinte antique jusqu'à la base en utilisant les matériaux. Du côté nord, la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, où se trouvait la chapellenie de St-Yve et les fonts baptismaux, est transformée, on lui annexe une chapelle de St-Jean-l'Evangéliste en 1452, fondée par l'official Jean Marie et Clément Poutex. Mais il semble que ces travaux étaient déjà terminés en 1448, car la chapellenie de St-Jean-l'Evangéliste est dite unie à celle de St-Jean-Baptiste à cette date. Jean Marie est enterré dans le chœur devant la chapelle St-Jean-l'Evangéliste en 1451, après avoir fait un legs pour les travaux de l'église³³.

Ces chapelles ont donc été construites entre 1446 et 1452, peu après ou en même temps que le nouveau chœur agrandi sur lequel elles ouvrent. Il se pose un problème au sujet de l'établissement des voûtes sur la nef, qui portent comme le chœur aux clefs de voûte les armes de Clément Poutex le donateur. Rahn se basant sur le profil des ogives les croyait moins anciennes, mais nous estimons que c'est le contraire³⁴. En effet, on a trouvé les bases d'un grand contrefort dans la chapelle de St-Jean-l'Evangéliste qui a été rasé par la moitié au niveau du sol de cette chapelle. Ce contrefort établi avec des assises de grès taillés, très soignées, du XV^e siècle, était destiné à contrebuter la poussée de la voûte de la nef, étant exactement dans l'axe des ogives. Il a été construit comme s'il devait se trouver à l'extérieur de l'édifice, avant qu'on ait songé à établir au même lieu une chapelle. Cet état de fait a dû subsister peu d'années, puisque dès 1446-1447, la nouvelle chapelle est édifiée et dotée d'une chapellenie en 1452.

³¹ Registres capitulaires fo. 160, 20 mars 1455.

³² Macchabées, comptes, reg. 7, fo. 29 (1446).

³³ Testament de Guillaume Blanc (Albi) de 1436 et clause de 1448, avec annotation au dos du parchemin. Testament de Jean Marie du 25 août 1451.

³⁴ Rud. RAHN, *Indic. Antiquités suisses*, t. 5, 1884, p. 102.

Nous n'avons pas de renseignements, faute de textes, de 1433 à 1445 (achèvement du chœur). C'est donc dans cet intervalle de douze ans qu'on aura voûté la nef. Au même moment, en 1445, on abaisse le sol de la rue, d'accord avec le chapitre cathédral, entre St-Pierre et Notre-Dame-la-Neuve ³⁵.

D'après l'obituaire des Macchabées nous savons que Clément Poutex, riche apothicaire, est décédé le 19 septembre 1462, sa femme, le 27 juin 1464. On apprend qu'il a fourni de son vivant l'argent pour la construction du chœur et les vitraux, qu'il a fondé deux chapellenies de St-Jean-Baptiste et de St-Jean l'Evangéliste sur le même autel. Dans son testament, il désire être enterré avec sa femme dans un caveau devant le maître-autel. Il demande l'érection d'une flèche en charpente, soit une aiguillette, couverte de tôles sur le chœur de l'église, il en donne les dimensions; il demande aussi d'établir une armoire, suffisante pour les besoins de l'église, près de celle qui contient l'eucharistie, vers la porte de la sacristie (*revestissorium*) ³⁶. Cette sacristie à côté du chœur a subsisté jusqu'au XIX^e siècle, et va être rétablie, la porte de communication avec le chœur a été retrouvée derrière les gradins en bois. On remarquera qu'avant l'érection de cette flèche, il n'y avait point de clocher.

Les dernières volontés de Poutex ont été scrupuleusement exécutées. Son caveau qu'on a retrouvé n'offrait plus que quelques ossements bouleversés et des débris de vitraux. Il a, en effet, été établi devant le maître-autel avec sa pierre tombale portant les mêmes armes qu'aux voûtes. L'édification de la flèche sur le chœur n'a été terminée qu'en 1471, avec la réfection des toits ³⁷. En 1470, on abaisse une nouvelle fois, d'entente avec le chapitre, le terrain du cimetière entre l'église et la cathédrale en transportant les ossements hors les murs, et celui-ci autorise l'emprise du terrain sur la place pour « ériger une chapelle à l'équivalence de l'autre », on ne nous dit pas laquelle ³⁸. La même année on termine les stalles sculptées par maître Pierre, placées dans le chœur et on répare déjà la flèche de 1472 à 1474. De 1515 à 1516, les verrières du chœur placées avant la mort de Poutex, sont réparées ainsi que le toit du chœur. Les deux arcs disgracieux contre les parois du chœur devaient contenir les stalles, ils ont été supprimés dans la restauration actuelle. Les toits du chœur sont à nouveau réparés en 1516-1517 ³⁹. De nouvelles chapelles ont été édifiées au nord entre les contreforts de l'église, elles sont très étroites et moins avançantes que celle de St-Jean-Baptiste ou des fonts. La première à partir de l'entrée et la troisième sont voûtées sur croisée d'ogives, la deuxième a une voûte

³⁵ Macchabées, Comptes, reg. 7 et 33 (1445).

³⁶ Abbé CHAVAZ, *Reg. des anniversaires*, cit. pp. 219, 277, 287. Arch. Etat, 3 testaments de Clément Poutex, apothicaire, du 23 juillet 1462.

³⁷ Pour la flèche : Macchabées comptes, Reg. 11 primo et secondo. Cette flèche terminée en 1471 subit encore des réparations de 1472 à 1474. Je n'ai pas retrouvé quand elle a disparu.

³⁸ Reg. capitulaires 16 nov. 1470 ; Macchabées comptes Reg. II primo en 1471.

³⁹ Macchabées comptes Reg. 11 primo et 32. Ces stalles ont été transportées à l'école du couvent de Rive, maintenant disparues. Pour les verrières *ibid.* Reg. 25 : toits du chœur *ibid.* Reg. 26.

en berceau. La première est une fondation des nobles Gaillard, déjà citée en 1425, elle a dû être modifiée et agrandie en 1482, à l'origine dédiée à St-Juste, elle possé-dait un caveau funéraire; c'est contre cette chapelle, près des degrés, que Claude Viennois est autorisé à construire une nouvelle chapelle ⁴⁰.

Nous ignorons le nom du saint à qui était consacré l'autel de la deuxième chapelle, mais on y remarque une pierre avec encadrement, recouverte de peinture, que La Corbière disait se rapporter à la chapellenie de Saint-Nicolas fondée par l'official Jean Marie en 1452, chapellenie qui primitivement aurait dû être fondée sur l'autel St-Jean-Baptiste ⁴¹. La troisième chapelle porte à sa clef de voûte les armoiries d'Orsières, son autel devait être consacré à St-Antoine, chapelle mentionnée dès 1436, puis en 1442, à propos de la fondation d'Orsières. Leur caveau avec les débris de cercueils et plusieurs corps a été retrouvé presque intact. Jean de Crose y fonde une chapellenie de la Visitation en 1502, et, en 1454, on dit qu'elle remonte à une fondation du chanoine Jean Symonet et de Jean d'Orsières ⁴². La quatrième chapelle nord, nous l'avons vu, était celle de St-Jean-Baptiste, contenant au même autel une chapellenie de St-Jean-l'Evangéliste et aussi de St-Yve ou Yvon, fondée par Pierre Albi, en 1397, près des fonts. C'est aussi près des fonts que le curé Pierre du Châble fait un legs en 1400, pour une chapellenie et un autel consacré à la Vierge, Ste-Anne, St-Pierre et St-Paul ⁴³.

Il y a plusieurs autels dont nous n'avons pas pu déterminer l'emplacement, entre autres St-Laurent sur lequel Pierre Guersi et sa femme dotent une chapellenie, en 1501; l'autel St-Jacques, fondation de Toncis, barbier, citée en 1463, et aussi celle d'Aimonet Miguet avec sa femme Amargaut, en 1451 ⁴⁴. Sur la façade il existait deux chapelles en saillie, celle à gauche en entrant, avec un caveau, construite près des degrés par Claude Viennois et sa femme, en 1481-1482, dédiée au St-Esprit, Notre-Dame, St-Claude, St-Nicolas, St-Sébastien; elle a été démolie en 1710 ⁴⁵. La chapelle dite de St-Pierre, aussi en saillie, démolie en 1564, était peut-être à l'opposé, à droite de l'entrée, elle est dite près de l'issue de l'église ⁴⁶. Près de la, chapelle des Viennois et des Gaillard, existait une chapelle Ste-Barbe, fondée en 1523 par Marie, appelée Mage (Mège), alias de Ville, médecin, veuve d'Etienne Brunet ⁴⁷.

⁴⁰ Reg. capitulaires 31 août 1480 et 2 avril 1482 (fo.9). Cf. GALIFFE, *Notices généalogiques* art. *Gaillard*. Testament de 1425, codicille de la veuve de Pierre Gaillard en 1438.

⁴¹ W. DEONNA, *Pierres sculptées*, cit. N°s 442, 446 avec références. La désignation des chapelles est fautive car la première chapelle n'est pas comptée.

⁴² *Pierres sculptées*, *ibid.* N° 668. Chapelle St-Antoine à Notre-Dame-la-Neuve R. 1 de 1454 ; chapelle de la Visitation R. 1 ; Cure Notre-Dame-la-Neuve Reg. 2 fo. 5. Legs de Reymond d'Orsières, chapelle Saint-Nicolas R. 2, et de son fils Jean en 1436 ; de Jeanete veuve Reymond d'Orsières en 1442 etc..

⁴³ Cf. note 26.

⁴⁴ Chapelle St-Laurent R. 1 à 3 ; Chapelle St-Jacques R. 1, 1451.

⁴⁵ Cf. note 40. Chapelle St-Esprit, de la Vierge, St-Claude, St-Nicolas fondation de Cl. Viennois R. 1 en 1482.

⁴⁶ Cf. notes 14 et 15.

⁴⁷ Chapelle Ste-Barbe R. 1 1523, fondation : *in pede ipsius ecclesie a parte boree*.

Du côté sud de l'église, dans des arcades peu profondes, il existe des emplacements pour quatre autels et une chapelle plus importante avec une porte conduisant à la cure. Il semble que le second autel, au sud, avec au-devant un caveau, était celui de la confrérie des cordonniers, St-Philippe et St-Jaques, cité en 1429. Une dalle avec les instruments des cordonniers en provient, ainsi que le dessin d'une couperet pour le cuir, gravé sur l'ogive au-dessus du chapiteau. La chapelle en avant du chœur, au sud, était peut-être celle fondée par Pierre Braset, secrétaire ducal, citée en 1497, dédiée à St-Pierre, St-Grégoire et St-Yve, sa pierre tombale était située au-devant⁴⁸.

Une fondation ancienne est celle de St-Denis, par Etienne Cologny et Guillaume Lombard, citée en 1356. Elle semble avoir été proche de St-Jean-Baptiste, peut-être dans la partie remaniée au XV^e siècle, au nord du nouveau chœur; c'est sur son autel que l'évêque Jean de Courtecuisse fonde une chapellenie en 1423.⁴⁹ Mais cet emplacement à l'origine devait être la sacristie. L'identification de ces chapelles, vu le manque de précision des textes et aussi parce que sur un même autel il y avait plusieurs chapellenies, reste incomplète. Plus de vingt-deux chapellenies ou chapelles, sans compter les confréries, sont mentionnées. A part deux ou trois, ces fondations appartiennent aux XV^e et XVI^e siècles. La nef devait être très rétrécie par le fait de ces autels établis du côté sud.

Du XV^e siècle à nos jours. — Au point de vue constructif il n'y eut plus de grands changements avant le XIX^e siècle. Le sol a été recouvert de planchers après la Réforme, on a élevé des parois en bois, créé des galeries, construit un amphithéâtre dans le chœur. En 1821, il est établi un devis pour faire une nouvelle sacristie dans l'ancienne chapelle St-Jean-l'Evangéliste, en bouchant la porte latérale de l'église et en la reportant sur l'emplacement actuel. Le plan Céard de 1837, indique cette porte à son ancien emplacement, il est donc possible que ces transformations n'aient été exécutées que plus tard. On dit, cependant, que ces transformations, devisées à 2000 florins ont été décidées, d'autres travaux ayant été exécutés auparavant, en 1826. C'est à ce moment qu'on a ouvert et refait de nouvelles fenêtres dans les chapelles, encore en 1845, la première et la deuxième fenêtre du côté de la rue Farel.⁵⁰ L'ancienne sacristie à côté du chœur, abandonnée, est remplacée par une cour. Les travaux de 1874 à 1876 ont non seulement gravement endommagé cette ancienne église, mais on a substitué à la façade précédente très simple, une architecture romano-gothique.

⁴⁸ Pour St-Philippe et St-Jaques, St-Yves R. 1 1429, pour St-Pierre, St-Grégoire, St-Yve R. 1, 1947.

⁴⁹ Cf. note 12. Chapelle St-Denis R. 1, 1356, fondation d'Etienne Colognier et Guillaume Lombard ; R. 2, 1502 Girard de Nex ; R. 3. Alexie de Pitigny veuve de Pierre de Nex, etc... Evêché, comptes N^o 9, 1471-1525

⁵⁰ Société économique, carton H. N^o 6. Lettres et devis des réparations et transformations de l'Auditoire, 1810-1845 ; *Ibid.* Reg. A 6, p. 386 du 14 juillet 1829 ; *Ibid.* Comité des immeubles F. 6, p. 546, F. 7, p. 7, etc. La chaire a été refaite en 1810, 1830, 1882.

Nous remettons à plus tard l'étude des pierres tombales, fort intéressantes ; elles concernent des archiprêtres, des chanoines et des laïcs, aucune n'est antérieure au XV^e siècle. Les débris de vitraux recueillis dans les déblais indiquent une facture très semblable à celle des vitraux du chœur de St-Pierre.

LA DESTINATION DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME. — Les documents écrits, confirmés par les fouilles, nous prouvent que ce sanctuaire à l'origine n'était pas prévu pour les offices ordinaires d'une église paroissiale, mais construit suivant un plan particulier. Nous avons ici, comme dans de nombreux anciens sièges épiscopaux, la juxtaposition de deux cathédrales voisines. Une cathédrale, dévolue au chapitre, siège de la paroisse, dédiée aux apôtres, à un saint ou encore à un martyr et tout auprès, le sanctuaire particulier de l'évêque, presque toujours dédié à Notre-Dame. C'est dans cette église ou chapelle que l'évêque entrait en contact avec son clergé, où il donnait la confirmation, la tonsure, les ordres. La cathédrale du chapitre a le plus souvent subsisté ou a englobé dans une extension subséquente celle de l'évêque. Ces doubles cathédrales reconnues dans les centres chrétiens les plus anciens se rencontrent en Asie mineure, en Italie du Nord, en Dalmatie, Istrie, Vénétie, Carinthie, en France, en Rhénanie, etc. On est encore mal renseigné sur leurs rapports respectifs, les usages ayant dû être assez différents suivant les régions⁵¹.

A Genève, nous avons la cathédrale dédiée à l'origine aux apôtres St-Pierre et St-Paul, plus tard à St-Pierre-es-Liens, avec la paroisse de Ste-Croix. On sait que le chapitre de Genève ne dépendait pas de la juridiction de l'évêque, son prévôt devant être confirmé par le Saint-Siège, d'où de nombreux conflits avec l'évêque. Le premier prévôt connu, dit ancien prévôt, est mentionné en 1052, mais nous ignorons quand le chapitre fut organisé, les terres dépendant de St-Pierre étant désignées au X^e siècle, soit en 912, puis en 996⁵². Mais ces possessions n'impliquent pas obligatoirement un chapitre. L'indépendance du chapitre est prouvée en 1234, quand l'évêque Aymon de Grandson chercha à s'opposer à ses prérogatives et que l'archevêque de Vienne, dans un jugement, ne voulut pas se prononcer sur cette question de droit, sur l'hommage et l'obéissance du prévôt, sur les grades du chapitre vis-à-vis de l'évêque⁵³.

De son côté, l'évêque avait son conseil, composé de clercs, son chapelain personnel, son chancelier, son clergé, ses officiers particuliers, comme le sénéchal. Beaucoup d'églises du diocèse dépendaient directement de lui. Un acte de 890 environ nous

⁵¹ Cf. entre autres J. HUBERT, *L'art préroman*, Paris 1938, p. 39 sq. E. MALE, *La fin du paganismus en Gaule*, 1950 ; p. 227, 229 ; Theod. Konrad KEMPF, *Ecclesia cathedralis eo quod ex duabus ecclesiis perficitur*, *Arte del primo Millennio, Atti del II^o convegno per lo studio dell'alto medioevo... Pavia* 1950, pp. 3-10 avec bibliographie.

⁵² *Reg. G.* N^os 116, 139.

⁵³ *Reg. G.* N^o 667 ; J. MERCIER, *Le chapitre de St-Pierre de Genève*, *Acad. Salésienne*. t. 16, p. 51 sq.

indique probablement ce conseil de l'évêque, qui n'est pas le chapitre. L'évêque Bernard ayant refusé d'assister à un concile à Vienne, avec les évêques de Vienne, de Grenoble, de Valence, ceux-ci s'adressent au roi Rodolphe, souverain de la région de Genève, pour les autoriser à faire parvenir une lettre à l'évêque convoqué à un prochain synode. Cette lettre n'est pas adressée à un chapitre cathédral, mais aux vénérables Possessori, Genesio, Ragambodo et aux autres membres éclésiastiques et laïcs du diocèse de Genève. Il ne s'agit donc pas d'un chapitre, mais d'un conseil de prêtres et de clercs du diocèse ⁵⁴.

Vers 1044, l'évêque Frédéric prend une décision : *cum consilio clericorum suorum*. En 1258, l'évêque Aymon de Grandson prononce une décision : ... *Comitato etiam consilio sapientium proferimus* ⁵⁵. L'importance du chapelain particulier de l'évêque apparaît dans de nombreux actes de 1083 à 1262, ainsi que celle du chancelier, surtout au XII^e siècle.

L'évêque avait donc son conseil particulier avec ses clercs, indépendant du chapitre et sa chapelle pour ses ordinations. Il est bien question dans un fragment des homélies d'Avit, après 513, d'une église Notre-Dame, qu'on a souvent attribuée à Genève, près de la basilique St-Pierre, mais nous avons comme Mgr Besson des doutes sur cette attribution, du reste comme il est fait allusion pour cet édifice à une voûte en forme de coupole : *edita stringuntur in conum*, il ne peut s'agir de notre église Notre-Dame. Cette description conviendrait mieux à la rotonde derrière la cathédrale, édifiée par le roi Sigismond, mais n'ayant pu étudier ces homélies, je préfère ne pas me prononcer sur ces fragments très difficiles à interpréter ⁵⁶. Nous espérons que le professeur Charles Perrat pourra, comme il l'a fait pour une autre homélie, identifier cette église Notre-Dame.

Dans le groupe des constructions entourant les deux cathédrales, il faut comprendre deux autres édifices, le baptistère et la maison de l'évêque. Dans la plupart des cas, en France entre autres, ce groupe est généralement situé à l'intérieur du *castrum* de basse époque romaine, nous avons ici cette situation. Le baptistère était édifié latéralement ou entre les deux cathédrales, ou bien il existait deux baptistères comme à Trèves. Nous savons que le baptistère de St-Pierre à Genève, de plan circulaire, était construit sur son flanc nord et devait appartenir aux constructions élevées par le roi Sigismond, au début du VI^e siècle, mais nous venons de voir qu'il en existait un autre annexé à Notre-Dame, certainement moins important. Le palais épiscopal n'a jamais changé de place, il est mentionné pour la première fois en 1119 (*fig. 50*).

⁵⁴ MDG. t. IX, pp. 454 sq. J. MARION, *Cartulaire de St-Hugues à Grenoble*, pp. 257 sq.

⁵⁵ *Reg. G.* N^o 197; MDG. t. XIV, p. 46.

⁵⁶ U. CHEVALIER, *Oeuvres complètes de St-Avit*, Lyon 1890. Pour Notre-Dame homélie XXII (XXII-XXIII dans Peiper). Pour St-Pierre homélie XIX, (Chevalier) : *Homelia dicta in dedicacione basilicae Genevae quam hostis incenderat*. M. BESSON, *Les origines des évêchés de Genève*, Lausanne, Sion, 1906, pp. 87, 119. *Idem. Anzeiger Schweizer Gesch.* 1904, pp. 327 sq.

Les analogies avec les autres centres épiscopaux nous confirment qu'à Genève nous distinguons ce même ensemble de sanctuaires doubles, avec baptistères et maison de l'évêque, situé à l'intérieur de l'enceinte romaine. Suivant les régions,

comme l'a montré Jean Hubert, ces églises sont disposées parallèlement, principalement au sud de la Loire, ailleurs, dans le même axe. A Trèves, aussi dans le nord de l'Italie à Aquileia, exemples les plus anciens, les sanctuaires sont parallèles.

Les caractères de la première église Notre-Dame rappellent le plan des *martyria*. Elle présente un chœur circulaire avec un banc presbytéral et au-devant, une nef se rapprochant du carré plus large que long, l'autel au centre de la nef entouré d'un chancel surmontant une confession, plus tard une crypte; le tout précédé d'un important narthex, enfin le baptistère joint au chœur.

On retrouve ailleurs, soit en Orient, soit en Occident ce type d'église aux premières époques chrétiennes. Il relève, comme André Grabar l'a montré, d'une

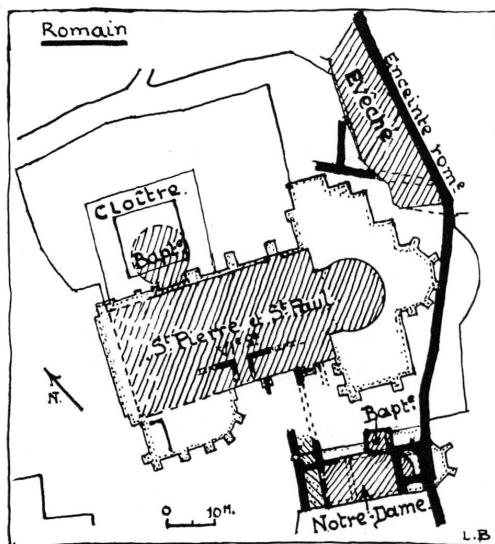


Fig. 50. — Plan de situation de la cathédrale et de Notre-Dame.

tradition hellénistique dans le monde méditerranéen, rappelant l'architecture des *martyria* bien qu'on ne puisse le prouver⁵⁷. On le rencontre dans le culte normal, dérivant peut-être des *martyria* quand les sanctuaires sont plus larges que long, en général on n'y trouve des tombeaux que dans les dépendances.

Remarquons qu'une autre église de Genève, St-Germain, qui remonte aux premières époques chrétiennes a aussi une nef presque carrée, précédée d'un narthex, mais un narthex vestibule, ce qui n'est pas le cas à Notre-Dame⁵⁸. Notre-Dame n'entre pas exactement dans le cadre du culte normal, nous l'avons vu, étant réservée aux cérémonies épiscopales, mais présente certainement un caractère funéraire, les nombreuses tombes anciennes le prouvent, ainsi que la confession sous l'autel central. Avant tout, elle était un sanctuaire épiscopal, pourvu d'un baptistère particulier, lieu de réunion probable du conseil privé de l'évêque et de son

⁵⁷ A. GRABAR, *op. cit. t. I*, pp. 137-139.

⁵⁸ L. BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens*, Genava XI, pp. 86 sq. On a aussi découvert à Munzach (Argovie) dans le *castrum* une église paleo-chrétienne avec baptistère et nef plus large que profonde, cf. : LAUR-BELART et Rud. FELMANN, *Suisse primitive*, 1955, pp. 65 sq.

clergé, on devait y procéder aux ordinations et consécrations. Elle n'était qu'accessoirement ouverte à la dévotion des fidèles.

Nous estimons que la plupart des premiers évêques ont dû être enterrés dans cette église ⁵⁹. Nous ne saurons jamais peut-être, faute de textes ou d'inscriptions, quelles reliques ou quel tombeau était vénéré dans la confession. Dans la liste incomplète des premiers évêques, les plus remarquables ont été Maxime, du temps d'Avit archevêque de Vienne, au début du VI^e siècle. On a cru retrouver son tombeau à St-Pierre, mais d'après ses vêtements, découverts intacts, Mgr Besson estimait que c'était plutôt la sépulture d'un laïc. Saint Salonius, fils d'Eucher, personnalité remarquable, longtemps par erreur attribué à l'évêque de Gênes, mais bien évêque de Genève, né vers 400, cité dès 440, mort entre 452 et 461, est le seul qui soit indiqué au martyrologue hyéronimien antérieur au VIII^e siècle. Sa fête était célébrée à Genève peu après sa mort, mais était déjà tombée en désuétude au XIII^e siècle ⁶⁰. Il est possible aussi que la confession n'ait contenu que des reliques, mais il semblerait plus normal qu'elle ait abrité le tombeau d'un saint ou d'un évêque. Cette confession contenait peut-être le tombeau du fondateur du sanctuaire. Si ce fondateur était Salonius il faudrait reporter cette construction à la fin du V^e siècle. Ce qui justifierait la date de la fin du V^e siècle, est le fait d'avoir constaté les traces d'un incendie sur le premier sol de l'abside originale. Cet incendie, dont nous avons retrouvé les traces dans le reste de la ville, sur les fondations romaines, coïncide avec la destruction de la ville vers 500, à la suite du siège des troupes de Gondebaud contre les partisans de Godegisele. L'église serait donc antérieure à cette date, ce même incendie a détruit la première basilique de St-Pierre.

Les incendies répétés et les transformations multiples ont fait disparaître tout élément permettant d'élucider cette question concernant les origines de l'église. Cependant l'hypothèse qui nous semble la plus vraisemblable est bien celle d'un sanctuaire de la fin du V^e siècle, hypothèse basée sur son plan, la facture de ses murs très proche de l'époque romaine et aussi sur la stratigraphie du terrain. On sait que les sanctuaires élevés à la Vierge sont tous postérieurs au concile d'Ephèse, en 431 mais se sont multipliés en Gaule et dans les régions voisines aux V^e et VI^e siècles.

Nous pouvons résumer les diverses étapes de construction de l'église Notre-Dame bien que nos dates ne soient qu'approximatives et se basent surtout sur les détails constructifs. Malheureusement aucune sculpture des époques les plus anciennes ne nous est parvenue.

Une première église a été fondée à côté de la basilique St-Pierre-et-Paul, basilique qui existait déjà à la fin du IV^e siècle. Cette église, plutôt une chapelle

⁵⁹ En ce qui concerne les sépultures la plupart des crânes ont été remis au professeur Sauter au Laboratoire d'anthropologie, les autres ossements rassemblés dans un caveau.

⁶⁰ *Reg. G.* N^{os} 207, 208, 210.

par ses dimensions, est assise sur des substructions romaines, qui devaient se relier aux temples et aux édifices publics situés sous la cathédrale actuelle dans le périmètre du *castrum* sur le *forum* de basse époque.

Cette première église, probablement de la fin du V^e siècle, est, au plus tard, contemporaine de la basilique de St-Pierre, reconstruite vers 515, par le roi Sigismond. A une époque postérieure, la confession a été complétée par une crypte avec couloir d'accès sous le maître-autel, soit vers le VIII^e ou IX^e siècles, avec réfections au X^e siècle.

Dans le milieu du XI^e siècle, après un important sinistre, toutes les substructions ont été remblayées, le sol relevé de plus de 1,60 m. et, sur les mêmes bases, l'église a été agrandie d'une travée remplaçant le narthex, avec construction d'un chœur quadrangulaire. Le plan de ce chœur, la découverte des fenêtres latérales d'un type roman encore archaïque m'inclinent à dater cette nouvelle église de l'épiscopat de l'évêque Frédéric, qui a été en charge plus de quarante ans, dès avant 1031 jusqu'en 1073. Ce prélat était un important dignitaire d'une famille féodale encore non identifiée, dépendant du comte Guillaume I^r de Bourgogne. Il possédait des aleus en Haute-Bourgogne et près de Besançon, à Farney (Franoi), était archidiacre de l'église épiscopale de Besançon dans l'entourage de l'archevêque Hugues de Salins. Il se rendait fréquemment à Besançon, accompagna Léon IX à Romainmôtier et à Besançon, bienfaiteur de Romainmôtier auquel il donna des terres à Monthury (Haute-Saône). On constate combien à cette époque les relations entre les deux versants du Jura, l'ancienne Bourgogne, étaient constantes, l'évêché de Lausanne relevant de l'archevêché de Besançon. C'est le moment où la cathédrale de St-Jean, à Besançon est reconstruite (1050-1061) ⁶¹.

Dans le milieu du XIII^e siècle, Notre-Dame devient paroissiale et subit des transformations ne modifiant pas son plan, mais probablement des réfections nécessaires après des incendies ; l'église reste non voûtée.

Dès 1421, l'église est donnée au collège des archiprêtres fondé par le cardinal de Brogny. Sa plus importante transformation eut lieu à partir de 1443-1444, avec la création d'un nouveau chœur polygonal, l'établissement de voûtes, la construction de chapelles latérales, travaux dont nous avons décrit la succession.

La restauration actuelle en rétablissant les voûtes de la première travée, par la mise en valeur des différents caractères architecturaux, la suppression des deux étages supplémentaires élevés au XIX^e siècle, redonnera à ce très ancien sanctuaire tout l'intérêt qu'il avait perdu. Les souvenirs qui s'attachent à ce temple de l'Auditoire, un des grands centres historiques de la Réforme, trouveront un cadre digne de leur importance internationale.

⁶¹ René TOURNIER dans son ouvrage : *Les églises comtoises, leur architecture des origines au XVIII^e siècle* et dans une communication non publiée à l'Académie de Besançon a montré les relations étroites entre la Franche-Comté et la Suisse romande, partie de l'ancienne Bourgogne.